



GUICHET UNIQUE

GAGNEZ DU TEMPS AVEC LES TÉLÉSERVICES !



Portail
FAMILIE



Espace
CITOYEN

www.mairie-vernouillet.fr

Accessibles 24 h/24 et 7 j/7 depuis le site de la Ville, le portail famille et l'espace citoyen offrent la possibilité de réaliser certaines démarches en ligne.

Ils évitent ainsi des déplacements en mairie. En outre, ils suppriment l'impression de documents, contraire à une démarche éco-responsable. Enfin, ils assurent un suivi des demandes et permettent de recevoir les réponses ou rappels de la mairie (pièces manquantes, retard de paiement...) à l'adresse mail de son choix.

Portail famille : à partir d'un compte famille, il donne la possibilité aux parents de gérer et payer en ligne les inscriptions à la plupart des prestations périscolaires et extrascolaires de leur enfant.









Espace citoyen : à partir d'un compte personnel, Vernolitaïns et futurs Vernolitaïns peuvent y effectuer de nombreuses démarches à titre individuel, comme s'inscrire sur la liste électorale, à l'Opération tranquillité vacances ou encore signaler un problème de voirie.



LE GUICHET UNIQUE

“ Mis en place en 2012, le guichet unique est l'espace d'accueil référent de la Ville. Lieu d'information et d'orientation, il permet également aux usagers de réaliser toutes les démarches mentionnées ci-dessous.







LES DÉMARCHES PROPOSÉES

DÉMARCHES AU GUICHET UNIQUE	DÉMARCHES EN LIGNE
PETITE ENFANCE (0-3 ANS)	
Préinscrire mon enfant au multi-accueil pour une fréquentation régulière et régler le montant de la facture	 <i>paiement uniquement</i>
Préinscrire mon enfant au multi-accueil pour une fréquentation occasionnelle et régler le montant de la facture	 <i>paiement uniquement</i>
Préinscrire mon enfant à la crèche familiale et régler le montant de la facture	 <i>paiement uniquement</i>
Obtenir des informations sur le relais assistantes maternelles	—
ENFANCE (3-11 ANS)	
Effectuer l'inscription de mon enfant aux accueils périscolaires et/ou à l'accueil de loisirs	—
Réserver, annuler la place de mon enfant aux accueils périscolaires (matin et soir) et régler le montant de la facture	
Réserver, annuler la place de mon enfant à l'accueil de loisirs maternel ou élémentaire et régler le montant de la facture	
Préinscrire mon enfant aux séjours des vacances scolaires ainsi qu'aux séjours d'été et régler le montant de la facture si l'inscription est confirmée	 <i>sauf paiement</i>
Régler le montant de l'adhésion à la ludothèque	—
SCOLAIRE	
Effectuer l'inscription de mon enfant à l'étude, à la passerelle, et/ou à la restauration scolaire	—
Régler le montant de la facture de l'étude	
Réserver, annuler la place de mon enfant à la passerelle et régler le montant de la facture	

DÉMARCHES AU GUICHET UNIQUE	DÉMARCHES EN LIGNE
Réserver, annuler, la place de mon enfant à la cantine et/ou régler le montant de la facture	
Préinscrire mon enfant dans une école publique de la ville	
Régler le montant de la facture des classes de découverte	_____
Adhérer à la caisse des écoles et/ou faire un don	_____
JEUNESSE (11 – 17 ANS)	
Inscrire mon enfant au Pass' jeunes de la Ville et régler le montant de la facture	_____
Réserver ou annuler la place de mon enfant à l'accueil de loisirs La Grange et régler le montant de la facture	_____
Préinscrire mon enfant aux mini-séjours et séjours d'été et régler le montant de la facture si l'inscription est confirmée	 <i>sauf paiement</i>
CULTURE	
Acheter un billet pour participer à une manifestation organisée par la Ville	_____
Régler mon adhésion à la bibliothèque municipale	_____
Régler mon adhésion à l'espace multimédia	_____
SPORT	
Inscrire mon enfant à l'école municipale des sports et régler le montant de l'adhésion	_____
URBANISME	
Consulter le cadastre	
Déposer un dossier d'urbanisme (autorisations d'urbanisme, déclaration de travaux...)	_____
DÉCHETS	
Obtenir des sacs à déchets verts en supplément de la dotation annuelle	_____
Commander un conteneur ou poser des questions sur la gestion des déchets	
VOIRIE	
Déposer une réclamation portant sur la voirie (feux tricolores, propreté, éclairage public...)	

DÉMARCHES AU GUICHET UNIQUE	DÉMARCHES EN LIGNE
ÉTAT CIVIL	
Déposer mon dossier de demande de carte nationale d'identité	_____
Obtenir une déclaration de perte de carte nationale d'identité (sous condition de demande de son renouvellement)	_____
Obtenir une attestation d'accueil	_____

Le service de l'état civil vous accueille également en mairie aux horaires d'ouverture du guichet unique pour effectuer les démarches suivantes :

DÉMARCHES AU SERVICE ÉTAT CIVIL	DÉMARCHES EN LIGNE
M'inscrire sur les listes électorales (citoyens de nationalité française ou européenne)	
Me faire recenser (garçons et filles dès 16 ans)	
Déclarer une naissance ou un décès	_____
Faire reconnaître mon enfant	_____
Obtenir une copie intégrale de l'acte de naissance pour une personne née à Vernouillet	
Obtenir une copie intégrale de l'acte de mariage pour une personne qui s'est mariée à Vernouillet	
Déposer un dossier de projet de mariage civil, de parrainage, de noces d'or ou de diamant	_____
Obtenir un certificat de vie commune	_____
Déposer une demande de livret de famille, obtenir un duplicata ou un second livret de famille	
Obtenir une copie intégrale de l'acte de décès pour une personne décédée à Vernouillet ou la transcription d'un acte de décès pour une personne décédée hors commune, domiciliée à Vernouillet	
Obtenir une légalisation de signature (le demandeur doit habiter à Vernouillet)	_____
Obtenir une attestation de changement de résidence en cas de départ définitif à l'étranger	_____
Obtenir un certificat de vie	_____
Acquérir une concession au cimetière	_____



Portail famille



Espace citoyen



Plan du cadastre (www.mairie-vernouillet.fr > onglet Cartes de la ville)

PLAN D'ACCÈS



Guichet unique

9, rue Paul Doumer

78540 Vernouillet

Tél. : 01 39 71 56 00

Fax : 01 39 65 93 94

Courriel : guichet.unique@mairie-vernouillet.fr

Service de l'état civil

Tél : 01 39 71 56 27

Courriel : etat-civil@mairie-vernouillet.fr

Horaires d'accueil du public

Du lundi au jeudi	8 h 30 - 12 h 30 14 h - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 12 h 30 14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h